



DIALOGUE SOCIAL EUROPEEN SECTORIEL POUR L'EDUCATION PROGRAMME DE TRAVAIL pour 2014-2015

CONTEXTE : le dialogue social européen sectoriel pour l'éducation (DSESE) a été lancé en 2010 dans le cadre des articles 154 et 155 du Traité européen (TF EU). Sa création fait suite à quatre années de procédures d'initiation et de démarrage menées par le CSEE, conjointement à la FEEE à partir de 2009. Le DSESE s'est réuni pour la première fois en juin 2010

RESULTATS DU DIALOGUE SOCIAL DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE TRAVAIL POUR LES PERIODES 2010-2011 ET 2012-2013

Lors de la seconde réunion du DSESE en janvier 2011, les partenaires européens de l'éducation ont mis en place trois groupes de travail abordant des thématiques clés :

- Groupe de travail 1 : qualité dans l'éducation
- Groupe de travail 2 : défis démographiques
- Groupe de travail 3 : enseignement supérieur et recherche

Un groupe de travail supplémentaire sur l'enseignement public/privé fut en outre créé en 2013.

Au cours de la période 2010-2011, les partenaires sociaux européens de l'éducation ont travaillé conjointement sur trois projets portant sur des points spécifiques :

- Coopération transrégionale entre les parties prenantes de l'éducation dans l'apprentissage tout au long de la vie (mené par le CSEE)
- Direction et gouvernance dans les écoles comme instruments permettant d'améliorer les résultats des étudiant(e)s et de les préparer à l'apprentissage tout au long de la vie (mené par la FEEE)
- Stress lié au travail des enseignant(e)s : Enquête européenne - Analyse, comparaison et évaluation de l'impact des risques psychosociaux sur les enseignant(e)s sur leur lieu de travail dans l'UE » (mené par le CSEE)
- Promotion, sensibilisation et dissémination des lignes directrices multisectorielles sur la violence de tiers et le harcèlement au travail

En 2010-2011, le DSESE a accepté deux textes **conjoint**s :

- Déclaration conjointe Investir pour l'avenir

- Lignes directrices conjointes sur la coopération transrégionale entre les parties prenantes de l'éducation dans l'apprentissage tout au long de la vie

Au cours de la période 2012-2013, les projets suivants ont été menés dans le cadre du DSESE :

- Recrutement et maintien en service des effectifs dans le secteur de l'éducation, une question de dialogue social (mené par le CSEE)
- Les partenaires sociaux de l'éducation s'inquiètent de la violence dans les écoles : comment éviter et atténuer la violence de tiers et le harcèlement dans les écoles ? (mené par le CSEE)
- « Auto-évaluation des écoles et des enseignants en tant qu'instrument d'identification des besoins professionnels futurs (mené par la FEEE)
- Les syndicats d'enseignant(e)s permettent d'éviter l'abandon scolaire précoce grâce à l'utilisation des TIC dans l'éducation (mené par le CSEE)
- Le développement de la profession enseignante en période de crise économique, une tâche essentielle des partenaires sociaux de l'éducation. Définition de stratégies conjointes visant à renforcer les liens entre le secteur de l'éducation et le marché de l'emploi » (mené par le CSEE)
- Réseau européen pour le développement des politiques de direction des établissements scolaires (mené par l'institut de recherche FORTH en collaboration avec la FEEE et le CSEE)

En 2012-2013, le DSESE a accepté cinq textes **conjoint**s :

- Déclaration conjointe sur la Directive sur les qualifications professionnelles
- Recommandations conjointes sur le Recrutement et le maintien en service des effectifs dans le secteur de l'éducation, une question de dialogue social
- Guide de mise en œuvre, dans le secteur de l'éducation, des lignes directrices multisectorielles sur la violence de tiers et le harcèlement au travail
- Rapport conjoint des partenaires sociaux de l'éducation sur l'application du Guide de mise en œuvre, dans le secteur de l'éducation, des lignes directrices multisectorielles sur la violence de tiers et le harcèlement au travail
- Déclaration conjointe sur l'auto-évaluation des écoles et des enseignant(e)s

Contexte du programme de travail conjoint pour la période 2014-2015

Les partenaires sociaux de l'éducation sont toujours inquiets face à la situation économique et sociale actuelle en Europe, qui reste critique. Nous voulons poursuivre notre travail conjoint sur les thématiques offrant une base commune pour la discussion et les initiatives, tout en apportant une valeur ajoutée à la coopération au niveau européen. Nous voulons contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation en Europe en nous concentrant sur la modernisation du secteur de l'éducation, sa gestion, et son personnel. Dans tous les aspects de notre travail, nous devons garder à l'esprit le principe d'équité.

Les partenaires sociaux européens de l'éducation vont dès lors poursuivre leur étroite collaboration et maintenir des contacts fréquents afin d'assurer, le cas échéant, un lobbying commun auprès de la Commission européenne et d'autres organisations.

Tableau du programme pour la période 2014-2015

Le programme de travail conjoint ci-dessous présente les projets en cours et les nouveaux projets pour la période 2014-2015. Il résume les thèmes, la méthodologie, les plannings et les résultats possibles.

Réunions 2014-2015 du Dialogue social européen sectoriel pour l'éducation

Quatre réunions (ou groupes de travail) sont prévues : 2 en 2014 et 2 en 2015. La première se tiendra le **04 avril 2014**. Cet événement permettra d'actualiser l'état d'avancement des activités mentionnées dans le programme de travail détaillé ci-dessous et d'aborder un certain nombre de thématiques (voir 3ème bloc du programme). Cette première réunion est ouverte à tous les membres de la FEEE et du CSEE. Le second Groupe de travail tiendra le **26 juin 2014**. Il est réservé aux membres de la FEEE et du CSEE actifs dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il comportera une présentation des premiers résultats du projet « Soutien aux jeunes chercheurs/euses en début de carrière dans le cadre de l'enseignement supérieur en Europe ». D'autres thèmes sont également prévus.

La séance plénière du Comité du Dialogue social européen sectoriel pour l'éducation, ouverte à tous les membres de la FEEE/du CSEE, est prévue pour le 6 novembre.

Les dates et les thèmes des réunions de 2015 seront définis dans le courant de l'année 2014.

Programme du DSESE pour la période 2014-2015

LISTE DES THEMATIQUES POUR LES REUNIONS DU DSESE				
THEMES	METHODOLOGIE	QUI	PLANNING RESULTATS PREVUS	
Coopération avec la GD Education et Culture de la Commission européenne	Aborder, dans le contexte du DSESE, la coopération entre les partenaires sociaux (sectoriels) et la DG EAC pour des thématiques telles que : 1. « Stratégies de recrutement, de maintien en service et de développement pour des enseignant(e)s de qualité, couvrant à la fois la formation initiale des enseignant(e)s et le développement professionnel continu. » 2. Méthodes de prestations dans les écoles, l'EFP et l'enseignement supérieur.	Membres de la FEEE/du CSEE	2014 - 2015 Processus continu	Possibilité de vue commune pour des réunions avec la DG EAC
Développements public-privé dans le secteur de l'éducation	Poursuivre la discussion sur l'éducation public-privé	Membres de la FEEE/du CSEE	2014 - 2015 Thématique pour une des réunions	Compréhension commune de la terminologie concernant l'éducation publique, indépendante et privée.

Ouvrir l'éducation	Discuter des tendances récentes dans le secteur de l'éducation en ce qui concerne l'ouverture de l'éducation (TIC, REL, MOOC etc.)	Membres de la FEEE/du CSEE	2014 - 2015 Thématique pour une des réunions	Actualiser les connaissances sur l'évolution de la demande et des prestations pour l'éducation, les écoles et les universités du 21 ^{ème} siècle.
Les établissements scolaires du 21^{ème} siècle	Réfléchir à la manière dont nous, en tant que partenaires sociaux, pouvons agir pour l'amélioration des compétences et des conditions de travail des enseignant(e) et des chefs d'établissements	Membres de la FEEE/du CSEE	2014 - 2015 Thématique pour une des réunions	Compréhension commune et mise à jour des connaissances sur la nécessité de réformer le secteur de l'éducation pour améliorer la qualité de l'éducation
Promotion du dialogue social	Réfléchir ensemble à la manière de promouvoir le dialogue social national et l'évolution du Dialogue social européen sectoriel pour l'éducation	Partenaires sociaux du DSESE	2014 - 2015 Processus continu	Accord sur lignes directrices, document de position commun ou autres résultats à décider par les partenaires sociaux européens de l'éducation

CONTROLE DU SUIVI DES RESULTATS DU DSESE				
THEMES	METHODOLOGIE	QUI	PLANNING	RESULTATS PREVUS
Suivi du travail sur l'apprentissage tout au long de la vie	Poursuivre l'évaluation commune de l'application des lignes directrices conjointes sur l'apprentissage tout au long de la vie conclues en janvier 2011.	Partenaires sociaux du DSESE	Evaluation commencée en 2013 et finalisée au Q1 2014	Breve enquête sur la mise en œuvre des lignes directrices sur l'ATLV aux niveaux national, régional et local.
Suivi du travail du Groupe de travail 2, Défis démographiques	Evaluer les actions nationales des Recommandations conjointes sur le Recrutement et maintien en service des effectifs dans le secteur de l'éducation, une question de dialogue social	Partenaires sociaux du DSESE	2014 - 2015 Processus à déterminer	Bref rapport de mise en œuvre sur les recommandations. Si nécessaire, action conjointe de suivi sur les recommandations
Suivi du travail du groupe de travail 1 : Qualité dans l'éducation	Evaluer les actions nationales sur la Déclaration conjointe sur l'auto-évaluation des écoles et des enseignant(e)s aux niveaux national, régional et local	Partenaires sociaux du DSESE	2014 - 2015 Processus à déterminer	Versions traduites de la déclaration conjointe aux niveaux national et local. Si nécessaire, suivi par le biais d'une action conjointe.
Suivi des projets sur la Violence de tiers et le harcèlement	Guide de mise en œuvre dans le secteur de l'éducation des lignes directrices multisectorielles quant à la manière prévenir la violence de tiers et le harcèlement au travail	Partenaires sociaux du DSESE	2014 - 2015 Processus à déterminer	Bref rapport de mise en œuvre sur l'impact du guide. + Informations pour une application au niveau inter-industriel

PROJETS ACTUELS ET A VENIR DU DSESE ET ACTIVITES CONNEXES

THEMES	METHODOLOGIE	QUI	PLANNING	RESULTATS PREVUS
Projet sur l'enseignement supérieur et la recherche	Poursuivre le travail du Groupe de travail 3 dans le cadre du projet Soutien aux jeunes chercheurs/euses en début de carrière dans le cadre de l'enseignement supérieur en Europe. Ce projet est mené par l'UCEA, un membre britannique de la FEEE, en étroite coopération avec la FEEE et le CSEE (dans le rôle de partenaires/corequérants). Une attention particulière sera accordée aux jeunes chercheuses en début de carrière.	Ouvert à tous les membres du CSEE/de la FEEE actifs dans le domaine de l'enseignement supérieur	29 septembre 2014	Actualiser les premiers résultats du projet et en discuter
		Ouvert à tous les membres du CSEE/de la FEEE actifs dans le domaine de l'enseignement supérieur	21 novembre 2014	Conférence finale à Londres
Projet sur la direction des établissements scolaires	Poursuivre le travail sur la thématique de la direction des établissements scolaires Projet conjoint mené par le Conseil hollandais de l'enseignement supérieur, un membre de la FEEE, en étroite coopération avec la FEEE et le CSEE (dans le rôle de partenaires/corequérants) sur l'autonomie professionnelle, la responsabilisation et le leadership professionnel	Ouvert aux membres de la FEEE/du CSEE	25 avril aux Pays-Bas 10 et 11 juin à Malte 17 et 18 septembre en Grande Bretagne	3 visites d'apprentissage par les pairs (Pays-Bas, Grande Bretagne, Malte) + rapports
		Ouvert aux membres de la FEEE/du CSEE	13 novembre 2014	Conférence finale + résultats conjoints du DSESE (éventuellement)

Informations complémentaires

- En 2014-2015, la FEEE et le CSEE vont continuer à s'impliquer dans le Réseau européen pour le développement des politiques de direction des établissements scolaires (mené par l'institut de recherche FORTH).
- Dans le cas de déclarations communes ou de documents similaires, il est essentiel que les employeurs et les syndicats puissent s'accorder sur les traductions afin d'éviter tout malentendu.